

OFFRE EMPLOI SAISONNIER

|  |
| --- |
| **Poste de TUTRICE ou TUTEUR DE MAISONNÉE**  **séjour de cohesion du Service national universel** |

|  |
| --- |
| Employeur : Service de la jeunesse, de l’engagement et du sport |
| Localisation géographique : centre d’accueil localisé EN BRETAGNE (précision à venir) |
| Contexte du recrutement : encadrement des séjours de cohésion 2024 Le SNU 2024 permet à des volontaires de 15-17 ans de participer à un séjour de cohésion **pendant les vacances** ou avec leur classe (**classe engagée CLE**). L’encadrement nécessite **une bonne connaissance des spécificités des 15-17 ans**. |
| Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs (encadrement des volontaires, convoyage, préparation-rangement du centre). Les jours de repos compensateur (jusqu’à 4) sont rémunérés et pris à chaque séjour selon le nombre de jours d’encadrement effectivement réalisés.  Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 5 jours) sont également à prévoir en amont du séjour.  **Il est impératif d’y prendre part**. Les dates seront précisées ultérieurement.   |  |  | | --- | --- | | 1. Préparation puis séjour du **26 février au 9 mars** | 2. Préparation puis séjour CLE du **11 au 23 mars** | | 3. Préparation puis séjour CLE du **25 mars au 6 avril** | 4. Préparation puis séjour du **22 avril au 4 mai** | | 5. Préparation puis séjour CLE du **13 au 25 mai** | 6. Préparation puis séjour CLE du **3 au 14 juin** | | 7. Préparation puis séjour du **17 au 28 juin** | 8. Préparation puis séjour du **3 au 15 juillet** |  Possibilité de candidater pour une seule ou plusieurs sessions. |
| Le poste et son environnement |
| Fonction : Tutrice ou tuteur de maisonnée |
| Nombre de personnes à encadrer : Un tuteur de maisonnée pour 14 volontaires de 15 à 17 ans |
| Conditions particulières d’exercice : Astreinte de nuit, logement sur site (hébergement et pension complète inclus) et port obligatoire d’une tenue fournie |
| Description du dispositif : Le SNU est un dispositif d’émancipation et de responsabilisation des jeunes volontaires, âgés entre 15 et 17 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :  * Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d’appartenance à la nation et l’identification des valeurs de la République, * Promouvoir une culture de l’engagement, en vivant une expérience d’engagement porteuse de sens, * Renforcer la résilience de la nation, en acquérant des compétences qui permettent de réagir en cas de crise   Le SNU s’articule en 2 étapes :   * Un séjour de cohésion de 2 semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l’esprit de défense ; * Une phase d’engagement de courte durée (mission d’intérêt général) ou du longue durée (service civique, intégration d’une réserve, engagement bénévole…). L’enjeu de cette phase réside dans la réalisation d’un parcours construit par chaque jeune lui-même à partir d’une offre accessible notamment sur [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr). |
|  |
| Descriptif de la structure : Le centre peut accueillir de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires chacune.L’encadrement des séjours de cohésion se compose de :  * une équipe de direction : **un chef de centre,** un ou deux adjoints au chef de centre ; * **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaire.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) * un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ; * des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ; * des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires). |
| Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) : Le tuteur est le cadre de proximité des jeunes pendant les deux semaines du stage de cohésion. Il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée (groupe de 14 volontaires) dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l’esprit qui l’anime. Il veille à développer l’autonomie et la responsabilité des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. La mission du tuteur se divise en 4 tâches principales :   1. L’accueil et l’accompagnement des volontaires :   - préparer l’accueil au sein de la maisonnée dans les domaines de l’hébergement, de l’hygiène, tenues etc.  - susciter la participation et impliquer les volontaires pour toutes les activités : vie courante, activités physiques, modules divers etc. Veiller à l’assiduité et au respect des horaires.  - assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles.   1. L’organisation et la discipline de la vie courante :   - faire connaître et respecter le règlement intérieur,  - signaler aux cadres de compagnie tous les manquements,  - gérer les difficultés interpersonnelles, les conflits.  - veiller à la sécurité des jeunes en faisant respecter strictement les mesures de sécurité,  - identifier les risques, les situations problématiques, notamment de harcèlement   1. L’organisation de la vie démocratique et citoyenne :   - créer des temps d’échange démocratique,  - contribuer à l’organisation et au bon déroulement des tâches d’intérêt général,   1. Faire émerger un esprit de maisonnée :   - créer une cohésion de groupe. Une vigilance sera portée sur les séjours « classes engagées »  - assurer l’inclusion effective de volontaires à besoins particuliers.   1. Assurer des temps d’animation auprès des volontaires   - Mener des animations dans les ateliers du tronc commun et lors des colorations en fonction de ses compétences et/ou de son expérience, et/ou après un temps de formation spécifique.  - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet du centre et les guides des contenus.  - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.   1. Participer activement aux temps de formation et de préparation du séjour. |
| Expérience professionnelle souhaitée : Ce poste peut accueillir des agents sans expérience professionnelle préalable  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale ou confirmée |
| Les connaissances et compétences mises en œuvre |
| Connaissances :  * BAFA/ BAFD ou qualification équivalente ; * Psychologie de l’adolescent ; * Identification des risques psycho-sociaux ; * Sécurité physique et morale des mineurs. |
| Compétences :  * Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ; * Capacité d’écoute et réactivité ; * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ; * Expérience dans l’accompagnement des jeunes ; * Expérience dans l’accueil et l’accompagnement de jeunes en situation ou à besoins particuliers. |
| Rémunération et cadre d’emploi : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.Contrat d’engagement éducatif sur la base de 68.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé). Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l’Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel |

**CANDIDATURE A ENVOYER AU PLUS TÔT A**

|  |
| --- |
| Léa Masset, Coordinatrice régionale à l’adresse : [lea.masset@ac-rennes.fr](mailto:lea.masset@ac-rennes.fr) |